



**HAL**  
open science

## Coproduire des programmes TV aidant à réfléchir sur l'avenir professionnel ?

Olivier Las Vergnas

► **To cite this version:**

Olivier Las Vergnas. Coproduire des programmes TV aidant à réfléchir sur l'avenir professionnel ? : Contribution au travers de quelques tentatives de la Cité des métiers de La Villette. L'Orientation scolaire et professionnelle, 2010, 2010 (39/3), Cahier outils, méthodes et pratiques. 10.4000/osp.2880 . hal-00645141

**HAL Id: hal-00645141**

**<https://hal.science/hal-00645141>**

Submitted on 16 May 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



## Coproduire des programmes TV aidant à réfléchir sur l'avenir professionnel ?

*Co-producing TV programs that help thinking about future career plans?*

**Olivier Las Vergnas**

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/osp/2880>

DOI : 10.4000/osp.2880

ISSN : 2104-3795

**Éditeur**

Institut national d'étude du travail et d'orientation professionnelle (INETOP)

**Édition imprimée**

Date de publication : 15 septembre 2010

ISSN : 0249-6739

Ce document vous est offert par Université Lille 1



**Référence électronique**

Olivier Las Vergnas, « Coproduire des programmes TV aidant à réfléchir sur l'avenir professionnel ? », *L'orientation scolaire et professionnelle* [En ligne], 39/3 | 2010, mis en ligne le 15 septembre 2013, consulté le 16 mai 2018. URL : <http://journals.openedition.org/osp/2880> ; DOI : 10.4000/osp.2880

---

Ce document a été généré automatiquement le 16 mai 2018.

© Tous droits réservés

---

# Coproduire des programmes TV aidant à réfléchir sur l'avenir professionnel ?

*Co-producing TV programs that help thinking about future career plans?*

Olivier Las Vergnas

---

## Les Cités des métiers: pour répondre aux questions liées à toute transition professionnelle<sup>1</sup>

- 1 Les Cités des métiers (CDM) sont des espaces intégrés de conseils et de ressources au service de tous les publics (jeunes scolarisés ou non et adultes) en recherche de repères, d'orientation et d'information sur les métiers et la vie professionnelle. Elles ont pour mission d'aiguiller les usagers vers tous les moyens d'élaboration et de réalisation d'objectifs professionnels en offrant trois modalités d'usage: des entretiens sans rendez-vous, une documentation imprimée et multimédia en libre service et des activités collectives (ateliers, clubs, forums et débats). Les Cités des métiers sont ouvertes à tous les publics quels que soit le statut, l'âge, le niveau d'étude ou de qualification, et sont d'accès libre et gratuit. Elles s'appuient notamment sur le service public de l'emploi et de l'éducation, les organisations professionnelles et consulaires et des partenariats avec des organismes publics ou privés compétents.
- 2 Ce concept est né en 1993 avec la création dans la Cité des sciences et de l'industrie (CSI) de La Villette de la première plate-forme proposant ce niveau d'intégration de services, de publics et de partenaires. En 1999, soit six ans après, ouvraient à Belfort, en Côtes d'Armor et à Nîmes trois équipements inspirés de cette expérience et labellisés par la CSI, suivis de peu par ceux de Milan et Gênes. Depuis, le réseau des CDM se développe à partir d'un cahier des charges dans des territoires diversifiés (métropoles comme Paris, Barcelone, Marseille, Milan, Genève ou territoires plus ruraux comme l'Orne ou les Côtes d'Armor) et dans des contextes contrastés (pays très dotés en structures d'insertion et d'orientation comme la France ou vide de tels outils, comme le centre du Brésil). Il y a

actuellement des CDM ouvertes dans 7 pays (France, Italie, Espagne, Portugal, Brésil, Chili, Suisse et République de Maurice) ainsi qu'un projet labellisé au Canada.

- 3 Le label CDM, commun à toutes ces plates-formes, leur impose <sup>2</sup> d'être un lieu ouvert en accès libre et gratuit à tous les publics (jeunes scolarisés ou non, adultes actifs ou non), associant des partenaires multiples et permettant toutes les modalités de consultation et d'information, à savoir des entretiens sans rendez-vous avec des conseillers, une documentation imprimée et en ligne ainsi qu'une offre d'ateliers, de forums et de journées thématiques. Elles doivent traiter tous les aspects de la vie professionnelle, et tous les secteurs et être organisées sous forme de pôles de conseils centrés sur les questions des usagers (Las Vergnas, 2002; Las Vergnas & Thomas, 2010).

## Regard rétrospectif sur les coproductions télévisuelles CDM

### Comment ont débuté les coproductions TV de la CDM?

- 4 Très rapidement après son ouverture, la CDM de La Villette s'est investie dans des coproductions TV consacrées à l'orientation, l'insertion et l'évolution professionnelle. Cette implication s'est justifiée sur le fond par sa volonté de contribuer à rendre accessible à tous ces questions et les débats qu'elles peuvent susciter; de fait, l'expérience des premiers mois de la CDM confirme le déficit de lieux de paroles sur ces questions, à la fois pour les personnes directement concernées par une transition professionnelle, mais aussi pour leurs proches. Cependant, une simple justification de fond n'aurait jamais suffi à rendre possible des coproductions entre des mondes aussi disjoints que ceux des médias et de l'orientation ou de l'insertion.
- 5 Il a fallu en fait une double coïncidence pour permettre ce développement de l'activité TV de la CDM. D'une part, la CDM est née au sein d'un grand établissement culturel public, apte à soutenir techniquement des coproductions; d'autre part, au moment même du lancement de la CDM, le gouvernement Français met en place une chaîne <sup>3</sup> thématique en demande de tels programmes. C'est la convergence de ces raisons qui va conduire l'équipe <sup>4</sup> de la CDM à se lancer dans cette voie.
- 6 Au printemps 1994, il est en effet décidé d'utiliser le cinquième canal hertzien, libéré par la disparition de la chaîne antérieurement concédée à un diffuseur privée «La cinq» et avant l'ouverture de l'antenne de la future «télévision du savoir, de la connaissance et de l'emploi» pour créer une chaîne publique thématique éphémère, à l'occasion d'états généraux de l'emploi. Cette chaîne «Télé-emploi» a impérieusement besoin de contenus et peu de budget pour les produire sur ses moyens propres.

### «Télé-emploi» sur le cinquième canal hertzien (1994)

- 7 «Télé-emploi» diffusera trois semaines d'émissions consacrées à l'emploi et à l'orientation, piloté par une équipe issue de France télévision, sous l'autorité de Pierre-Henri Arnstam. La toute jeune CDM de La Villette (ouverte au public le 30 mars 1993) saisira cette opportunité pour produire et émettre trois séries de chroniques en direct (18 séquences de 7 minutes, diffusées quotidiennement à 17h30, depuis la CSI). La première semaine, la CDM proposera six chroniques de conseils individuels donnés par un groupe

de conseillers réagissant à une question posée à partir d'un CV depuis la plate-forme CDM elle-même; la deuxième semaine, seront diffusés depuis l'exposition «des métiers pour la ville» six plateaux où des professionnels présenteront leur métier et débattront avec un conseiller de la possibilité de mobilité professionnelle, en s'appuyant sur les aires de mobilités du Répertoire opérationnel des métiers et des emplois (ROME) de l'Agence nationale pour l'emploi (ANPE); enfin, la troisième semaine, seront mis en place six mini-débats publics sur des questions de formation professionnelle, comme par exemple «se former aux langues», «financer sa formation». Si les deux premières formules fonctionneront selon les prévisions, la troisième conduira à des débats peu cadrés<sup>5</sup>, car trop ambitieux vu le manque de préparation et les contraintes d'un direct quotidien de 7 minutes impliquant uniquement des non professionnels des médias.

### Émissions «Emplois du temps» sur «France 3» (1994)

- 8 Ensuite, c'est le lien affirmé par les pouvoirs publics entre les expérimentations conduites pour cette chaîne éphémère et la construction de la grille de la future «Cinquième», prévue alors pour devenir «la chaîne du savoir, de la formation et de l'emploi» qui poussera la CDM à poursuivre dans cette voie, d'abord avec la participation à l'émission quotidienne de transition «Emplois du temps» sur France 3, puis avec la proposition d'une série «Cités des métiers» sur «La cinquième» à proprement parler.
- 9 «Emplois du temps» est une émission quotidienne de 26 minutes, diffusée sur France 3, antenne nationale, entre mai et décembre 1994 (période s'écoulant de la fermeture de la chaîne «Télé-emploi» et ouverture de «La cinquième») depuis les studios d'Issy-les-Moulineaux. La CDM y participe avec une chronique hebdomadaire de 3 minutes chaque vendredi. Trois versions sont testées. À chaque fois, ce qui est recherché, c'est de travailler sur une étude de cas fournie par l'un des 1200 utilisateurs quotidiens de la plate-forme physique CDM au sein de la Cité des sciences. Trois solutions différentes sont essayées. Première variante, un conseiller vient en plateau répondre à une question qui a été enregistrée dans la semaine à la CDM; deuxième variante, c'est la réponse du conseiller qui est enregistrée et le même «interlocuteur» incarnant la CDM est présent en plateau pour commenter la réponse; enfin, troisième variante, rien n'est préenregistré, mais l'on vient présenter une question-clef représentative de demandes récentes à la CDM et entrant dans le thème de l'émission du jour (il y a en effet une thématique sectorielle chaque jour sur «Emplois du temps»). Chacune de ces trois solutions présente avantage et inconvénient, en termes de coût, de «véracité», de droit à l'image et d'intégration dans la ligne éditoriale, l'idée étant toujours d'apporter de «vrais cas» en plateau.

### «Cités des métiers» sur «La cinquième» (1995)

- 10 Mise en place lors du lancement de «La cinquième», la série «Cités des métiers» s'appuie sur une transposition à l'image du concept réel de «cité des métiers». Comme prévu, elle se propose de reprendre les enseignements des expériences précédentes, en les transposant en région. Coproduite par la CDM, la société Pouchka Production et la chaîne «La cinquième» elle-même, chaque numéro propose un plateau de 52 minutes, implanté à chaque fois sur un territoire différent. Un premier reportage présente la situation d'un secteur économique, ou une question d'évolution professionnelle cruciale, puis un panel

de conseillers d'orientation ou d'insertion locaux propose des réponses à partir d'étude de cas. Ce plateau de conseil est entrecoupé de mini reportages sur des situations d'évolution de personnes en transition.

- 11 En réalité, deux numéros seulement seront produits et diffusés en 1995 («Côte d'opale», enregistrée sur un ferry-boat entre Calais et Douvres, et «Nîmes», enregistrée au Carré d'art). La série sera arrêtée avant le troisième numéro car le produit à diffuser se révèle ne pas être à la hauteur des ambitions de la chaîne, à la fois pour des raisons techniques et éditoriales: au plan technique, la société de production Pouchka a fait le choix de ne pas enregistrer dans les conditions du direct et il en résulte un montage trop lourd et coûteux. Sur le plan éditorial, le plateau, composé de conseillers locaux répondant à des questions, se révèle insuffisamment varié et dynamique pour une émission de 52 minutes. La transposition des expériences de conseil en direct à des conseillers rassemblés pour l'émission est trop fragile <sup>6</sup> et le résultat manque de rythme et de variété. Une formule différente est mise en place pour l'émission de Nîmes, en proposant plusieurs plateaux associant aussi des décideurs locaux, mais le ton devient trop institutionnel.

### Autres chroniques et partenariats avec des émissions

- 12 À la suite de ces différentes coproductions, l'équipe de la CDM, en lien avec les éditeurs<sup>7</sup> de «La cinquième», prend une double décision. D'une part, est abandonnée la production d'émissions de conseils propres à la CDM au profit d'une participation à celles produites par des structures plus installées dans les grilles. D'autre part, une veille est organisée sur les opportunités de coproductions de contenus sur l'évolution du travail sous forme de documentaires, ne prenant pas la forme de plateau, mais plutôt de récits problématisés par des histoires de vie ou des questions vives.
- 13 La première décision se concrétisera immédiatement et, de 1995-1997, la CDM contribue de manière occasionnelle à plusieurs émissions comme «Déclics» sur «La cinquième», la chronique emploi de Sophie Pignal sur «Télématin» diffusée par France 2 et, à partir de l'automne 1997, à des productions de la chaîne «Demain!» lancée par le groupe Canal + à l'initiative de Martine Mauléon. C'est dans ce même esprit que la CDM développera plus tard une chronique sur les métiers et la vie professionnelle sur «Écomatin» le journal de l'économie diffusé pendant l'année 2002 sur France 5 sur un semestre de 2002.

### Université ouverte de la société de l'information et des réseaux (1999-2001)

- 14 Pour ce qui est de la seconde décision concernant la production de documentaires sous forme de récits, c'est une nouvelle opportunité externe qui la fait aboutir en 1999: le développement par la CDM de l'Université ouverte de la société de l'information et des réseaux (UOSIR).
- 15 *Première période de l'UOSIR développée au sein de la Cité des sciences.* Cette université ouverte <sup>8</sup> a été initiée par la CDM<sup>9</sup> en 1997 grâce au cofinancement du Fonds social européen, dans le cadre du programme d'initiative communautaire Adapt (prédécesseur du programme Equal) visant à faciliter la transition vers la société de l'information, à accompagner les travailleurs dans ce contexte et à minimiser les effets de l'exclusion sociale qui pourrait en résulter.

- 16 Partant du constat que l'impact des nouvelles technologies dans le monde du travail multiplie les interrogations pour chacun, tant sur les changements du travail au quotidien que sur l'avenir des métiers et des formations et pour permettre au grand public de s'orienter et de se former tout au long de la vie, la Cité des sciences met en place, de 1997 à 2001, l'Université ouverte (UOSIR). L'objectif en est la large diffusion d'informations sur les évolutions du travail, des professions, de l'emploi et de la formation professionnelle induites par l'arrivée des technologies de l'information et de la communication.
- 17 La première période, de fin 1997 à 1999, s'était articulée autour de l'exposition «Nouvelle image, nouveaux réseaux. Passeport pour le cybermonde», présentée à la Cité des sciences et de l'industrie. Un premier volet, sur le lieu même de l'exposition, avait pour objectif de faire «découvrir et tester de nouveaux dispositifs de formation», avec le concours de professionnels de la formation, de l'éducation et de l'édition multimédia pédagogique. Chacun pouvait ensuite débattre avec des spécialistes des transformations de l'appareil de formation. Le second volet, animé par des chercheurs, hommes d'entreprises, décideurs politiques européens, ou partenaires sociaux, concourait à donner une meilleure visibilité des évolutions du travail, des métiers et de l'emploi au travers d'expériences concrètes. Au total, 224 ateliers et conférences-débats sur 18 mois, enrichis d'un dispositif de visioconférences, avaient permis de confronter points de vue et expériences sur des thématiques liées aux mutations technologiques. Simultanément, l'ensemble des contenus de l'UOSIR était proposé sur le site internet <sup>10</sup> de la CSI sous forme de résumés textuels, complétés par une vingtaine d'interviews sonores ou vidéo.
- 18 Cette première période a été marquée par la richesse des contenus et la satisfaction des professionnels de la formation ou de l'évolution des métiers et de la vie professionnelle. Néanmoins, le grand public n'était pas assez directement touché, d'où la nécessité d'imaginer une modalité de diffusion plus massive et d'une dimension géographique plus large.
- 19 *Seconde période centrée sur une production TV hertzienne.* L'analyse de l'intérêt et des limites de cette première période a donné l'idée de se lancer dans une coproduction télévisuelle sur ce sujet. Ainsi, à partir du troisième semestre 1999, tout au long de l'année 2000 et jusqu'à fin juin 2001, une deuxième étape de l'UOSIR a démultiplié la première en y ajoutant la production d'une série documentaire à la fois diffusées par la TV hertzienne et utilisée comme support de rencontres débats partout en France. Dans cette seconde période, de nombreux canaux d'information ont donc été mobilisés. L'exposition «Desir d'apprendre» a succédé à la première exposition à la Cité des sciences et de l'industrie, dans laquelle des présentations évoquaient la problématique «formation tout au long de la vie».
- 20 Le cœur de cette seconde période de l'UOSIR a été une série de onze documentaires télévisuels (10 de 26 minutes et 1 de 52 minutes) dénommée «Le temps des souris». Elle a été coproduite pour illustrer concrètement sous forme de portraits croisés les évolutions des métiers et de la vie professionnelle au quotidien et favoriser des débats lors de projections publiques. Chaque épisode présentait deux personnes vivant une transformation comparable de sa vie professionnelle: 2 artisans élargissant leur activité en lançant dans le e-commerce, 2 personnes se formant via des e-formations, 2 salariés confrontés à l'arrivée d'un intranet dans leur entreprise, 2 professionnels de la relation directe devenus téléacteurs. Il est à signaler que cette production, s'est elle-même déployée en deux temps, les financements des productions (Fonds social européen-Adapt,

France 5 et Centre national de la cinématographie) ayant d'abord été obtenus pour six documentaires puis renouvelées au vu de leur intérêt pour les cinq autres.

- 21 Ces vidéogrammes<sup>11</sup> ont été à chaque fois préparés et réalisés par un journaliste spécialisé et un documentariste. Les deux personnes suivies ont été choisies après une enquête conduite en lien avec des organisations professionnelles. Il s'agissait de trouver deux personnes confrontées à des situations similaires et dont le rapprochement par le documentaire conduirait le téléspectateur à s'interroger sur son propre point de vue. Il s'agissait d'être ni technophile, ni technophobe et surtout pas manichéen.
- 22 Un kit d'outils pédagogiques a aussi été mis à disposition gracieuse de toute structure qui organiserait des projections débats ouvertes à tous à partir de ces films (libres de droit pour toute activité non commerciale). Grâce à ces outils, plus de 120 débats articulés autour de la projection de ces documentaires ont été organisés pour le grand public<sup>12</sup> un peu partout en France avec le soutien d'organismes partenaires. Quatre-vingt-treize «points-relais», dans vingt régions françaises et en Belgique, ont ainsi été associés à la CDM au travers d'une charte. L'objectif de ces projections-rencontres étant de favoriser la richesse des échanges. L'organisateur local s'engageait à faire intervenir des acteurs des institutions ou personnes ressources locales pour présenter les dispositifs existants, et à débattre avec tout public sans restriction (Las Vergnas & Fogarty, 1999 et 2002).
- 23 De nombreux partenariats d'information ont été menés avec la presse écrite, radio et télévisuelle nationale et régionale. Le quotidien *Le Monde* a par exemple produit un supplément (Voir Dossier, 1999) de quatre pages sur l'*UOSIR*. Les télévisions hertzienne, satellite et web ont joué un rôle important. «La Cinquième», ainsi que la chaîne «Demain!», largement associées à cette opération, se sont fait le relais de l'*UOSIR* en diffusant ces documentaires et des émissions spéciales. En plus de la multidiffusion initialement prévue des documentaires au format 26 minutes, «La cinquième» en a également diffusé quatre en les incluant dans deux émissions spéciales «La cinquième rencontre», où ils étaient accompagnés de débats avec des experts. Au total, grâce à ces multiples diffusions sur «La Cinquième» on peut estimer à plus de cinq millions les téléspectateurs qui auront vu au moins un documentaire de 26 minutes dans son intégralité et à douze millions, ceux qui auront vu une des chroniques de 4 minutes présentées en utilisant des extraits du «Temps des souris» sur France 2 dans l'émission «Télématin».
- 24 *Le site web, outil central de l'UOSIR.* Durant toute l'*UOSIR*, le site web a eu une double finalité: l'information sur les événements (calendrier) et la capitalisation des contenus et leur mise à la disposition du grand public. Dès la première période, une équipe de journalistes a travaillé à analyser les contenus en détail. Des interventions «clés» sont extraites des conférences et organisées en dossiers thématiques. Les vidéos sont traitées comme les autres documents et retranscrites pour les internautes qui ne pourraient les lire. Un glossaire permet de découvrir les notions essentielles et d'aller plus loin. L'accès au texte intégral des conférences se fait de deux manières: les extraits renvoient sur les intégrales, mais on peut aussi y accéder par date et lieu d'événement. Des forums de discussion permettent aux usagers d'échanger sur ces thèmes et aux organisateurs de manifestations de mettre en commun leur expérience. Progressivement, les dossiers se sont enrichis de contenus extérieurs: événements organisés par des branches professionnelles, pages spécialisées développées par la presse écrite. Le site est devenu ainsi un outil d'information sur les mutations du monde du travail et de la formation. L'internaute y découvre sous forme de reportages-vidéos, extraits sonores ou textes,



l'impact que les nouvelles technologies peuvent avoir sur les métiers, la formation et l'emploi.

- 25 Pour les publics présents physiquement sur place dans des débats, l'objectif est atteint: un espace de dialogue très ouvert s'est constitué avec des partenaires sociaux, des experts et des professionnels. La richesse des différentes entrées du site web doit produire le même effet sur les publics en ligne. En ce qui concerne les téléspectateurs, le choix de portraits ethnographiques de travailleurs «ordinaires» produit sans conteste un effet d'identification qui assure une forte implication dans le dispositif. Une des richesses et des originalités d'un tel dispositif est l'hybridation des acteurs sur laquelle il repose. Avec cette université ouverte, la CDM a pu créer et ajuster un système de renvois multiples entre médias, permettant tout à la fois de toucher des millions de gens chez eux, d'outiller des acteurs de terrain pour un travail de proximité et de capitaliser l'ensemble des travaux accessible à tous grâce au web.

## Raréfaction des possibilités et posture à adopter

### Moins d'opportunités pour coproduire

- 26 Sur la période 2003-2007, les opportunités de coproduction se sont raréfiées, avec moins de cases consacrées régulièrement à ces thématiques sur les chaînes hertziennes, sauf des programmes courts institutionnels (promotion d'une branche professionnelle ou chronique purement offre d'emploi).
- 27 De multiples facteurs interviennent pour en limiter la présence et, à l'heure actuelle, de telles coproductions semblent de moins en moins fréquentes sur les chaînes hertziennes, en particulier depuis quatre ans<sup>13</sup>: en témoigne au premier chef la disparition de tels programmes (et plus globalement de tous ceux spécifiquement consacrés au travail et à l'emploi) sur la chaîne historiquement créée par le parlement pour être «la chaîne du savoir, de la formation et de l'emploi» (cf. note 14). De fait, force est de constater que cette disparition a déclenché peu de réactions. Voilà qui indique un désintérêt des acteurs du monde éducatif et suggère une absence de crédibilité de la TV hertzienne<sup>14</sup> comme outil susceptible d'aider à l'orientation.
- 28 Pour la CDM, cette période ne s'est soldée que par deux petites séries de courts portraits dans le cadre de projets FSE. La première proposait quatre portraits de 3 minutes consacrés à la formation tout au long de la vie coproduits avec AFPA-TFS et intitulés «Voix de formation»<sup>15</sup>; elle a été uniquement diffusée sur internet, dans le cadre d'un FSE régional IdF. La seconde a été développée dans le cadre d'un projet FSE Equal «45+»; elle a été coproduite avec la chaîne «Demain!» et présentait trois portraits<sup>16</sup> consacrés à l'évolution professionnelle des plus de 45 ans.

### Se projeter malgré une représentation distordue

- 29 De fait, au vu de l'évolution sur cette période, on peut s'inquiéter et craindre que la TV hertzienne se positionne de plus en plus dans un système manichéen: quelques émissions de services «vie quotidienne» à courte vue d'un côté (météo, jardinage, loto et offres d'emploi) et divertissement de l'autre. On ne peut oublier la définition maintenant devenue célèbre du métier de diffuseur hertzien donnée par Thierry Le Lay, PDG de la chaîne TF1:

Soyons réaliste: à la base, le métier de TF1, c'est d'aider Coca-Cola, par exemple, à vendre son produit [...]. Or pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont pour vocation de le rendre disponible: c'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du temps de cerveau humain disponible [...]. Rien n'est plus difficile que d'obtenir cette disponibilité. (Les associés d'EIM, 2004)

- 30 Or, vu l'importance du temps passé en moyenne devant la TV (3h40 chaque jour en France), il paraît inévitable que l'image distordue de la société véhiculée par ce media (voir Macé, 2006) ait un effet sur la représentation des métiers. De fait, il suffit de demander à des collégiens de repérer des métiers qui retiennent leur attention lorsqu'ils regardent la TV à la maison pour confirmer cette intuition: on constate que nombre d'entre eux distinguent difficilement les personnages inventés pour des films de fiction ou des publicités de ceux intervenants dans des documentaires. Ils confondent aussi des rôles créés pour une fiction avec des fonctions ou métiers susceptibles de les intéresser <sup>17</sup>.
- 31 Cet effet de distorsion de la TV ne se limite sans doute pas à la représentation des métiers, mais doit aussi jouer plus généralement sur la représentation du fonctionnement social. En effet, nombreuses<sup>18</sup> sont les émissions qui sont fondées sur des «procédures» aux effets magiques. Elles donnent par exemple réalité à une filière pour devenir «Nouvelle Star» ou à des propositions magiques comme «échanger nos mamans». Manipulant abondamment des stéréotypes, elles jouent souvent sur l'aspiration à «changer de vie»: une soirée faisant d'une prétendue vedette du show-biz un simulacre d'apprenti fermier (cf. «La ferme»).
- 32 Les discours de nombre de jeunes suggèrent que ces émissions leur font croire à un droit magique à la réussite: certains viennent à la CDM en extrapolant les procédures inventées pour des spectacles télévisuels à toute situation de choix. On en aurait presque l'impression qu'au lieu d'investir dans leur éducation aux choix, on leur avait laissé imaginer la vie sociale comme la juxtaposition de situations de *speed dating*, vite bâclées où toute décision se résume à tirer un ticket de loterie.
- 33 D'autres émissions font commerce de la confusion entre activités extraordinaires et métiers existants ou encore de la banalisation des économies souterraines. Elles suggèrent des trajectoires plus irréelles et mélangent hasardeusement des stéréotypes de réussites et de transgression. En cela, elles risquent de contrecarrer des objectifs de développement de l'esprit critique. Notons aussi sur le même registre que des effets secondaires du prosélytisme de la surconsommation et de la présentation d'un univers dominé par des marques et des enseignes s'observent sous la forme d'un indéniable succès des stands portant des enseignes vues à la TV dans les forums de recrutement.

## Malgré un déni de la nécessité de régulation et d'éducation au décryptage

- 34 Ces différents effets sont aujourd'hui d'autant moins contrôlables que le monde de la TV hertzienne française ne propose plus d'outil de formation à sa lecture critique, depuis la suppression de l'unique émission hebdomadaire de ce type «Arrêt sur image», disparue de la grille en 2007; cette absence est elle-même aggravée du fait que l'éducation au décryptage des médias est aussi presque totalement absente des programmes scolaires.

- 35 Le monde des médias fonctionne en circuit fermé et le CSA ne semble pas accorder d'intérêt à ces questions de l'orientation: seules les «mains invisibles» de la programmation des chaînes d'une part, et des financements des productions d'autre part, déterminent ce qui sera diffusé et donc la représentation qui sera véhiculée de la société. En l'absence de stratégie de régulation ou de contre-réaction, comment éviter que les professionnels de l'orientation (et plus généralement ceux de l'éducation ou de l'action culturelle) assistent impuissants à une aggravation de ces effets?
- 36 La seule marge de manœuvre restante est celle d'entrer dans des coproductions, répondant à la fois aux deux canons de qualité: celui du monde de la TV d'une part, et celui du monde de l'orientation d'autre part. Les expériences développées par la CDM depuis son ouverture en fournissent quelques exemples. Certes, des tentatives, comme celle de la série «Cités des métiers», ont été très vite arrêtées, mais d'autres comme la série «Le temps des souris» ont été jugées comme suffisamment pertinentes pour faire l'objet d'une seconde saison.

### Nécessité de la persévérance

- 37 Face à cette évolution, trois postures sont envisageables pour les acteurs de la formation ou de l'orientation, à savoir: le renoncement, le protectionnisme ou la persévérance. Le renoncement, consiste à accepter (voire renforcer) la séparation entre les mondes de la TV et de la formation, dénoncer la «société double», espérer que l'internet va contrebalancer l'omniprésence des TV hertziennes et se protéger en développant l'éducation aux médias. Le protectionnisme consiste à réclamer des niches dans les cahiers des charges à l'instar des émissions religieuses ou électorales. La persévérance consiste à continuer à émettre des propositions hybrides, chercher des alliances et des vecteurs nouveaux.
- 38 Sachant que des projets exceptionnels arrivent encore à voir le jour, la CDM a adopté cette troisième posture et considère que les acteurs éducatifs doivent refuser de considérer que le monde de la TV hertzienne n'a plus d'autre rôle que d'être un monde du divertissement, dont la distorsion du réel importe peu. Ainsi, au début de 2008, la CDM a décidé de relancer son activité de coproduction documentaire, en s'associant à nouveau avec Bonne Pioche production, pour lancer le projet d'une nouvelle série documentaire de 52 minutes, intitulée «Les passagers de l'innovation».
- 39 En plus de son intérêt intrinsèque pour le public, ce projet pourra nous servir d'analyseur des obstacles et des facilitateurs actuels à de telles productions sur une TV hertzienne.
- 40 **Le projet des «Passagers de l'innovation» en cours de production en 2010** En s'appuyant sur l'expérience acquise ensemble lors de la production et la diffusion de la série «Le temps des souris», la CDM et la société Bonne Pioche se proposent de coproduire (*a priori* pour France 3) une série de documentaires de 52 minutes fournissant des illustrations concrètes des liens entre recherche et innovation d'une part, et compétitivité et emploi d'autre part. Le principe de cette série sera de s'appuyer sur des pôles de compétitivité<sup>19</sup> ou des technopoles pour présenter des portraits de professionnels (artisans, cadres ou créateurs d'entreprise d'une part, professionnels de la recherche d'autre part) et proposer des visites/découvertes illustrant des situations de développement ou transformation salvatrice d'emploi liées à l'introduction d'innovations scientifiques ou technologiques ou à la modernisation de filières<sup>20</sup>.

41 Chaque documentaire sera consacré à un territoire lié à un pôle de compétitivité ou d'innovation. Cette liaison sera incarnée par quelques personnes réelles qui constitueront les fils rouges du documentaire: un élu d'une petite commune, capable de parler des activités «traditionnelles» de son territoire, ou encore un artisan dépositaire d'un savoir faire ancré dans le terroir, et des jeunes en formation professionnelle suivant une filière innovante (Bac pro, BTS ou licence pro). Leur rapprochement permettra une mise en perspective de l'histoire du territoire et d'une de ses filières de formation d'avenir. Ensuite, on s'appuiera sur des interviews complémentaires et des visites pour comprendre comment les caractéristiques historiques, géographiques ou économiques ont permis l'émergence et la structuration des compétences et des recherches à la base de ce pôle de compétitivité. On pourra ainsi découvrir à la fois des technologies et des dispositifs de dynamisation économique: pépinière d'entreprise, parc technologique, concertation ou alliance marketing, mutualisation de la RetD ou de la veille entre TPE, identification de gisements d'emploi liés à des maîtrises technologiques spécifiques. Cette série sera aussi l'occasion de mettre en valeur des innovations porteuses d'emploi. On peut ainsi donner quelques exemples: – suivre un artisan qui crée des containers peu onéreux pour transporter des produits sanguins en toute sécurité. Il a créé 10 emplois en mettant en œuvre des technologies inventées par un contrat CIFRE lié à l'université voisine; – suivre un contremaître dans la peinture signalisation routière: son entreprise a failli déposer son bilan à cause de la toxicité des peintures au toluène. Elle a été sauvée grâce aux travaux d'une équipe de recherche sur les peintures non toxiques (coquilles d'œuf): 170 emplois préservés. Concrètement, la série pourrait être diffusée à l'antenne et être utilisée pour des débats et rencontres sur le terrain comme l'avait été «Le temps des souris», dans le cadre de l'université ouverte de la société de l'information. Chacun des documentaires de 52 minutes pourrait s'appuyer sur des cas liés à un pôle de compétitivité en relation avec une cité des métiers.

#### 42 Documentaire pilote en Limousin

43 Un documentaire pilote intitulé «Les passagers de l'innovation» est aujourd'hui (mai 2010) en cours de réalisation en région Limousin s'appuyant principalement sur le pôle européen de la céramique. À partir du scénario exposé plus haut, il met en valeur des exemples de relation innovation-formation-développement économique, issus des recherches liées à la céramique. On y présente en particulier les personnes travaillant sur des productions de pièces biomédicales en céramique (pièces destinées à soulager les articulations intervertébrales), sur des emballages anti-feu pour des livres anciens et précieux ainsi que sur des éléments mécaniques pour hélicoptère. Ce numéro pilote, financé en particulier par France 3 et le FEDER et réalisé par Marc Jampolsky devrait être diffusé fin 2010, la mise en chantier des autres numéros devant suivre courant 2011.

---

## BIBLIOGRAPHIE

### Références vidéographiques

Co productions CDM/CSI citées dans l'article:

Grenier, P., & Las Vergnas, O. (1995). Série «*Cités des métiers*» (2 numéros de 52 minutes). Paris: Pouchka Production; Issy-les-Moulineaux, Paris: La cinquième; Paris: CDM/CSI [première diffusion les 4 février et 15 avril 1995].

Joinet, J. (producteur). (2007). *Portraits «45+»*. Bagnaux: Demain!; Paris: FSE-Equal, CDM/CSI, RCDM. <http://www.travaillerapres45ans.fr/pages/videos-temoignages.php> (page consultée 19/07/2010).

Las Vergnas, O. (1994). Chronique «Cité des métiers». In P.-H. Arnstam [producteur, directeur d'antenne], Chaîne publique «*Télé-emploi*». Paris: France-Télévision, CDM/CSI [chaîne éphémère diffusée sur le cinquième canal hertzien du 28 mars au 17 avril 1994].

Las Vergnas, O. (1994). Chronique «Cité des métiers». In D.Esteve, Série «*Emplois du temps*». Issy-les-Moulineaux: France 3-Île-de-France; Paris: CDM/CSI.

Las Vergnas, O. (1997). Chronique «Cités des métiers». In M.Mauléon, *Le journal de l'emploi*. Bagnaux: chaîne Demain!; Paris: CDM/CSI.

Las Vergnas, O. (2002). Chronique «Cités des métiers». In E.Lerminier (productrice éditrice). Émission quotidienne «*Ecomatin*». Issy-les-Moulineaux: France 5; Paris: CDM/CSI [émission présentée par R.Arhab].

Naymark, J. (2006). *Voix de formation*. Montreuil: TFS Afpa; Paris: CDM/CSI, FSE-objectif 3. [http://www.cite\\_sciences.fr/francais/web\\_cite/informer/tec\\_met/formation.htm](http://www.cite_sciences.fr/francais/web_cite/informer/tec_met/formation.htm) (page consultée 19/07/2010).

Parrault, S. (productrice exécutive et déléguée). (2010). *Les passagers de l'innovation* (52 minutes, réal.: Marc Jampolsky). Paris: Bonne Pioche, CDM/CSI-universcience, FEDER; Limoges: France 3 Limousin-Poitou-Charentes.

Priou, E., & Parrault, S. (producteurs exécutifs et délégués). (1999-2001). Série «*Le temps des souris*» (11 documentaires). Paris: Bonne Pioche, FSE-Adapt, La cinquième, CDM/CSI. <http://www.enviedesavoir.org/old/tempsdaily.htm> (page consultée 19/07/2010).

Priou, E., & Parrault, S. (2001). *Making of de l'université ouverte* (Ferlet Roger: réal). Paris: Bonne-Pioche, CDM/CSI, FSE-Adapt. [http://www.dailymotion.com/video/x6ase8\\_making-of-temps-des-souris\\_tech](http://www.dailymotion.com/video/x6ase8_making-of-temps-des-souris_tech) (page consultée 19/07/2010).

Autres productions télévisuelles citées:

Coll. (2001). *Loft story*. Neuilly-sur-Seine: Métropole production, Asp Endemol.

Coll. (2004). *On a échangé nos mamans*. Neuilly-sur-Seine: Métropole production & PAF production.

Scheidermann, D. (2007). *Arrêt sur images*. Vanves: Riff international production; Paris: France 5.

Coll. (2005). *La ferme célébrités*. Boulogne-sur-Seine: TF1-So Nice; Paris: Endemol-France.

Coll. (2008). *Star Academy*. Boulogne-sur-Seine: TF1.

Coll. (2008). *À la recherche de la Nouvelle Star*. Neuilly-sur-Seine: Métropole production et Freemantle France.

Références bibliographiques

Dossier: L'université ouverte de la société de l'information et des réseaux. (1999, 27 mars). *Le Monde* [Supplément «Le monde interactif»], 1-4.

Las Vergnas, O. (2002). Les supports documentaires à la cité des métiers de La Villette. *Bulletin des Bibliothèques de France*, 3, 42-48.

Las Vergnas, O., & Fogarty, V. (1999). *Organisez vos débats! Université ouverte de la société de l'information et des réseaux*. Paris: Cité des sciences et de l'industrie.

Las Vergnas, O., & Fogarty, V. (2002). L'université ouverte de la société de l'information et des réseaux. *Actualité de la Formation Permanente*, 175, 114-116.

Las Vergnas, O., & Thomas, B. (2010). Décloisonner les informations. *Panorama*, 3, 10-11. [http://panorama.ch/sites/default/files/zeitschrift/Panorama\\_103/PDF/10-11\\_FOK\\_Panorama\\_03\\_2010\\_FR.pdf](http://panorama.ch/sites/default/files/zeitschrift/Panorama_103/PDF/10-11_FOK_Panorama_03_2010_FR.pdf) (page consultée 19/07/2010).

Les associés d'EIM. (2004). *Les dirigeants face au changement*. Paris: Éditions du Huitième jour.

Macé, É. (2006). *La société et son double, une journée ordinaire de télévision*. Paris: INA, Armand Colin.

## NOTES

1. Avertissement de l'auteur: le texte qui suit reprend celui d'une intervention prononcée à la journée Inetop-Université de Paris III du 14 mars 2008, consacrée à «Médias, travail, orientation»: une contribution à la réflexion fondée sur l'expérience de coproduction télévisuelle de la Cité des métiers. Il s'agit ici de décrire un cheminement et une pratique clinique suivis des interrogations et hypothèses qui en découlent aujourd'hui.

2. Voir en particulier le site du réseau international des cités des métiers: <http://www.reseaucitesdesmetiers.org> (consulté le 20 octobre 2008).

3. «Le cinquième réseau hertzien diffuse pendant la journée, depuis le 28 mars et jusqu'au 17 avril, des programmes consacrés à l'emploi et à la formation. Cette chaîne temporaire s'inscrit dans le cadre d'une mobilisation nationale pour l'emploi qui s'appuie sur l'organisation, à l'initiative des communes, de forums locaux pour l'emploi. Des rencontres régionales pour l'emploi et la formation professionnelle seront également organisées les 15 et 16 avril par le ministère du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle. La maîtrise d'œuvre de ce projet a été confiée à France Télévision, qui a déposé auprès du CSA, conformément à l'article 28-3 de la loi modifiée du 30 septembre 1986, une demande d'autorisation temporaire d'émettre, qui lui a été accordée. Télé Emploi constitue une opération originale de valorisation du savoir-faire de la télévision au service de l'amélioration de la communication sociale. À ce titre, la chaîne du savoir, de la formation et de l'emploi bénéficiera pleinement de l'expérience ainsi acquise, à compter du 1<sup>er</sup> décembre 1994, date prévue pour le début de ses émissions». Réponse du Ministère de la communication à la Question écrite n° 04941 de M.Jacques Legendre (Nord-UMP) publiée dans le JO Sénat du 24/02/1994, page 401.

4. Il se trouve qu'il existait de plus des liens individuels entre les deux équipes, dus à un travail commun chaque année depuis 1991 entre Pierre-Henri Arnstam, directeur de l'antenne de Télé-emploi (mais aussi directeur des opérations exceptionnelles de France 2) et l'auteur (également Président de l'association française d'astronomie) pour la création et la production des émissions exceptionnelles de France 2, «La nuit des étoiles filantes».

5. 3 à 4 questions devaient être posées à 5 experts; elles devaient être sélectionnées parmi celles posées par un public de 30 personnes, ce qui était très difficile à réaliser en vrai direct.

6. Lors de la première semaine de Télé-emploi, le même dispositif était en place, mais sur 7 minutes seulement, avec 4 conseillers qui œuvraient déjà ensemble à la CDM.

7. Il s'agit en particulier d'Élisabeth Lerminier, à l'époque éditrice des programmes emploi et économie de «La cinquième».

8. Le paragraphe qui suit reprend des éléments à l'article bilan de O.Las Vergnas et V.Fogarty. «L'université ouverte de la société de l'information et des réseaux», paru en 2002 dans le n°175 de la revue *Actualité de la Formation Permanente*, du Centre-Inffo.
9. En lien étroit avec la délégation générale à l'Emploi et à la Formation professionnelle du ministère de l'Emploi et de la Solidarité et de multiples partenaires, comme le réseau Transnet 2000, le Welsch Join Education Committee, les réseaux des cités des métiers, les 10 partenaires constitutifs de la Cité des métiers de la Villette, la «Cinquième», la société de production Bonne pioche, le Forum français pour les formations ouvertes et à distance (Fffod), le cabinet Etudes et formation, la chaîne Demain!, la chaîne Télé savoir, et plus d'une centaine d'organismes régionaux qui ont organisé les débats publics.
10. Voir les pages qui en conservent les archives: <http://www.cite-sciences.fr/universiteouverte> (consulté en ligne le 20 octobre 2008).
11. Les documentaires «Le temps des souris» sont visibles en version intégrale et en version courte: <http://www.enviedesavoir.org/old/tempsdaily.htm> (consulté en ligne le 20 octobre 2008). À noter qu'un documentaire spécifique propose le «making of» de l'UOSIR: [http://www.dailymotion.com/video/x6ase8\\_making-of-temps-des-souris\\_tech](http://www.dailymotion.com/video/x6ase8_making-of-temps-des-souris_tech) (consulté en ligne le 20 octobre 2008).
12. L'objet du programme Adapt du Fonds Social Européen étant aider la population active occupée à se préparer aux évolutions professionnelles, le public et les partenaires prioritaires de l'UOSIR étaient les adultes en cours d'emploi. Bien entendu, la diffusion hertzienne a touché bien plus largement toutes les catégories. En revanche, les débats publics ont été en grande majorité organisés par des organismes directement en lien avec les actifs au travail.
13. À l'exception notable de programmes courts, visant à la promotion de certaines branches professionnelles.
14. Ce n'est pas le cas sur les chaînes du câble ou du satellite (voir «Demain!» ou «La chaîne parlementaire»), mais leur audience reste aujourd'hui encore très marginale.
15. Ils sont en ligne: <http://www.travailleraapres45ans.fr/pages/videos-temoignages.php> (consulté en ligne le 20 octobre 2008).
16. Ils sont en ligne: [http://www.cite-sciences.fr/francais/web\\_cite/informer/tec\\_met/formation.htm](http://www.cite-sciences.fr/francais/web_cite/informer/tec_met/formation.htm) (consulté en ligne le 20 octobre 2008).
17. Dans une journée consacrée par la CDM à des échanges avec des jeunes collégiens à propos des métiers qu'ils avaient repérés à la télévision et qui étaient susceptibles de les intéresser pour leur avenir professionnel, un jeune nous avait indiqué en premier choix «sélectionneur de chaînes de télé pour le bouquet Canal+» car il avait «vu ce métier qui lui plaisait bien», sans s'être en rien douté qu'il s'agissait en fait d'un rôle dans une publicité. Cette difficulté à distinguer fiction du documentaire s'ajoute à celle de faire la différence entre l'activité d'une personne et sa reconnaissance en tant que métier socialement balisé et donc appropriable par d'autres.
18. Il est fait ici référence aux multiples émissions dites de «TV réalité» qui fleurissent à partir de concept commercialisés clef en main dans différents pays.
19. Voir par exemple la lettre: [http://www.competitivite.gouv.fr/IMG/pdf/newsletter\\_juillet\\_2008.pdf](http://www.competitivite.gouv.fr/IMG/pdf/newsletter_juillet_2008.pdf) (consultée en ligne le 20 octobre 2008).
20. Un travail de recherche des thématiques a été réalisé avec le Centre de gestion scientifique de l'école nationale supérieure de mines de Paris afin de préparer ce projet.

---

## RÉSUMÉS

Avertissement de l'auteur : le texte qui suit reprend celui d'une intervention prononcée à la journée Inetop-Université de Paris III du 14 mars 2008, consacrée à « Médias, travail, orientation » : une contribution à la réflexion fondée sur l'expérience de coproduction télévisuelle de la Cité des métiers. Il s'agit ici de décrire un cheminement et une pratique clinique suivis des interrogations et hypothèses qui en découlent aujourd'hui.

De sa création en 1993 jusqu'à 2002, la Cité des métiers (CDM) s'est impliquée dans des coproductions TV. Produite en 1999 et 2000 avec l'aide du FSE, l'émission « Le temps des souris » a ainsi touché 36 millions de téléspectateurs. Mais, ensuite, les grilles de TV hertzienne de la période 2003-2007 proposant moins de cases consacrées régulièrement à ces thématiques, les opportunités de coproduction se sont raréfiées. Pour la CDM, cette période ne s'est soldée que par deux très petites séries de courts portraits dans le cadre de projets FSE. Refusant d'accepter que la TV hertzienne puisse n'être plus qu'un divertissement, dans le cadre duquel le fait de présenter une vision distordue de la société et de ses métiers et emplois importe peu, la CDM relance aujourd'hui la production d'une série documentaire destinée à France 3 et consacrée à la relation innovations territoires et emplois.

Since its creation in 1993, till 2002 the "Cité des metiers" (CDM) was involved in TV productions : among those, "Temps des souris" broadcasted in 1999 and 2000 on France 5 TV network, CDM reached 36 millions of cumulated spectators with the help of ESF funds. However, since then, less and less spaces have been given on herztian TV for these issues: Since 2001 CDM only succeeded in producing small portrait series on cable TV. In order to avoid leaving Hertzian media only to entertainment broadcasts that does not care about professional future and society distortion, CDM prepares for France 3 in 2010 a new documentary series focused on the link between innovations, regional development and employment.

## INDEX

**Mots-clés** : Choix professionnels, Cité des métiers, Mass médias, Production TV, Programmation TV

**Keywords** : Mass-media, Professional choices, TV broadcast, TV programs, "Cité des metiers"

## AUTEUR

### OLIVIER LAS VERGNAS

est directeur de la Cité des métiers, Cité des sciences et de l'industrie. Olivier Las Vergnas est également Secrétaire général du réseau international des Cités des métiers. Contact: Olivier Las Vergnas, Délégué à l'insertion, la formation et l'activité professionnelle – Cité des sciences et de l'industrie – universcience – 75930 Paris cedex 19. Courriel: Olivier.LASVERGNAS@cite-sciences.fr.